

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

7 juin 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 7 juin 2010 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.

Présences

Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.

Autres présences

La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi que vingt-cinq citoyens sont aussi présents et à partir de 21 h la participation des citoyens augmente à 53.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai et de la séance extraordinaire du 17 mai 2010

4. Comptes du mois payés et à payer

5. Dépôt du rapport trimestriel

6. Nomination du maire-suppléant et signataire de chèques en l'absence du maire pour la période du 8 juin au 6 décembre 2010

7. Congrès de la FQM (30 septembre, 1 et 2 octobre 2010)

8. Horaire d'ouverture du bureau municipal durant le mois de juillet

9. Plieuse commerciale

10. Invitation au « Rendez-vous du Président » de la FQM

COMMUNICATIONS

11. Compte-rendu des rencontres du comité des communications les 6, 14 et 28 mai 2010

SECURITÉ PUBLIQUE

12. Rapport du chef pompier

13. Entente avec Le Réseau Mobilité Plus pour la location de 21 téléavertisseurs alphanumériques

14. Recrutement de cadets

15. Budget alloué aux Premiers Répondants pour l'exposition de Bedford

VOIRIE MUNICIPALE

16. Rapport de l'inspecteur municipal

17. Analyses de l'enrobé bitumineux (Qualitas)

18. Détour de la circulation via les chemins Guthrie et des Sapins

19. Fauchage des bords de chemins

20. Inventaire des panneaux de signalisation et la révision du règlement RM 330 de la SQ concernant la circulation et le stationnement

21. Signalisation de l'autoroute 35

22. Nettoyage de la branche 32 du ruisseau Groat

23. Pesée de la pierre pour rechargement à la balance

24. Abat-poussière

HYGIENE DU MILIEU

25. Offre de service pour la recherche de financement pour le projet de stabilisation des berges de la baie Missisquoi

26. Renouvellement d'adhésion de la municipalité à l'Organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi

27. Le Fonds Écomunicipalité IGA

URBANISME ET ZONAGE

28. Rapport de l'inspecteur en bâtiments

29. Dérogations mineures

30. Reconnaissance des îlots déstructurés - Demande à portée collective (article 59)

31. Avis de motion pour un règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

LOISIRS ET CULTURE

32. Lancement de la saison touristique

33. Dépliants et prise de photos dans Saint-Armand

34. Appui à la Tournée des Carrefours

35. Trésors cachés

AFFAIRES EXTERIEURES

36. Rapport de la MRC
37. Demande d'autorisation de passage par la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes
38. Cadeau de Mesdames Josiane Cornillon et Paulette Vanier pour la population de Saint-Armand
39. Fermeture des douanes de Morse's Line
40. Utilisation du terrain de balle pour un « après bal »
41. Compte-rendu de la rencontre avec la COOP de santé de Bedford
42. Demande de participation financière pour la réfection des portes de l'église Notre-Dame-de-Lourdes
43. Divers
 - CCLACC
 - Cours cardio-musculation
 - Stop chemin des carrières
 - Déneigement pour le MTQ
 - Nouveaux Horizons
44. Levée

10-06-109 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

10-06-110 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 mai 2010 et de la séance extraordinaire du 17 mai 2010 soient adoptés tel que rédigés et lus par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN MAI 2010 : 22 736.98

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN MAI 2010:

C1000305	Ville de Bedford	1 343.40
C1000306	L'Ass. des directeurs municipaux du Québec	242.68
C1000307	Jules Bélisle, C.A.,	8 352.75
C1000308	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	790.13
C1000309	Groupe Synergis inc.	1 284.52
C1000310	Andrew Monette	1 204.46
C1000311	Claire Rose	160.00
C1000312	Grant Symington	1 000.00
C1000313	Les Entreprises M.P.	5 250.00
C1000314	Petite caisse	167.79
C1000315	Claire Rose	160.00
I1000062	Hydro-Québec	283.06
I1000063	Hydro-Québec	276.55
I1000064	Bell Canada	365.63
I1000065	Bell Canada	95.39
I1000066	Bell Canada	280.03
I1000067	Bell Canada	246.24
I1000068	Bell Internet haute Vitesse Affaires	85.73
I1000069	Bell Internet haute Vitesse Affaires	74.44
I1000070	Banque HSBC Canada	3 738.57
I1000071	Receveur général	3 117.81
I1000072	Ministre du revenu du Québec	6 888.20

I1000073	Bell Internet haute Vitesse Affaires	86.85
I1000074	Bell Internet haute Vitesse Affaires	74.44
I1000075	Hydro-Québec	234.17
I1000076	Hydro-Québec	86.85
I1000077	Hydro-Québec	32.48
I1000078	Hydro-Québec	945.01
I1000079	Hydro-Québec	114.66
I1000080	Hydro-Québec	383.46
I1000081	Hydro-Québec	222.18
I1000082	Telus	395.59

Total des comptes payés **37 983.07 \$**

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C1000316	Jacqueline C. Chisholm	34.88
C1000317	Luc Marchessault	620.50
C1000318	M.R.C. Brome-Missisquoi	35 220.00
C1000319	Régie Intermun. Élimination Déchets	2 168.51
C1000320	Christiane Dubé	57.00
C1000321	Arlette Arpin	57.00
C1000322	Techno-Contrôle 2000 inc.	187.94
C1000323	Pétroles Dupont inc.	386.13
C1000324	Propane du Suroît	168.45
C1000325	Rémi Chevalier	2 359.61
C1000326	Aquatech Société de Gestion de l'eau	1 396.59
C1000327	Station Service St-Armand enr.	1 940.67
C1000328	Journal L'Avenir	279.48
C1000329	VOIR CHÈQUE C1000399	ANNULÉ
C1000330	Jacques Benoit	148.71
C1000331	Federation Québécoise des Mun.	45.58
C1000332	Transcontinental Médias S.E.N.C.	404.54
C1000333	Papeterie Coupal (2010) inc.	340.13
C1000334	CDS Produits de Bureau inc.	85.10
C1000335	Corporatio informatique	28.22
C1000336	L. Bourgea & Fils inc.	567.76
C1000337	J.O. Lévesque Ltée	70.35
C1000338	J.A. Beaudoin Construction Limitée	5 031.41
C1000339	Raymond Marie-Claire L.	801.98
C1000340	Martech inc.	524.87
C1000341	Pièces d'autos de Bedford	55.06
C1000342	Centre du pneu FML	51.87
C1000343	Motosport G & L enr.	221.16
C1000344	Philipsburg Transit Ltée	147.20
C1000345	Bureau en gros	7 459.83
C1000346	Serres et pépinière Champlain SNC	91.42
C1000347	Garage Leo Lord	112.87
C1000348	G.D.B. inc.	274.42
C1000349	Areo-Feu Ltée	637.74
C1000350	Les carrières de St-Armand Ltée	451.50
C1000351	Services sanitaires G. Campbell inc.	141.09
C1000352	L'homme & Fils enr.	4 582.63
C1000353	Cobi Informatique inc.	304.76
C1000354	Real Huot inc.	545.20
C1000355	G.E.S.T.I.M	157.59
C1000356	Atelier de Mécanique Mobile de l'Estrie	1 229.20
C1000357	Ville de Cowansville	112.88
C1000358	VOIR CHÈQUE C1000400	ANNULÉ
C1000359	Kemira Water Solutions Canada inc.	1 422.28
C1000360	Dynamic Online Marketing Corp.	260.30
C1000361	Super Marché Plouffe inc.	9.59
C1000362	Publicité J.N.G. inc.	317.51
C1000363	MACTRAP	282.18
C1000364	Contenants B.M.	1 140.30
C1000365	Allied Medical	335.27
C1000366	Previmed inc.	185.50
C1000367	CSE Incendie et sécurité inc.	210.39
C1000368	Medimage	47.18
C1000369	FSM Québec	83.52
C1000370	Picard Francis	440.21
C1000371	Sani-Eco inc.	495.53
C1000372	Sylvie Smith	177.11

C1000373	Réseau Mobilité Plus	167.90
C1000374	Municipalité d'Henryville	2 133.00
C1000375	Biolab	297.55
C1000376	Imprimerie Sur-Del	246.07
C1000377	Gilles Lalonde	903.00
C1000378	Musée Missisquoi	872.00
C1000379	Echohosting inc.	87.76
C1000380	Formation Pascal Marchand	960.00
C1000381	Magasin Général Pike-River	48.34
C1000382	Riel Marc	37.02
C1000383	Messier Denis	419.63
C1000384	Symington Grant	540.42
C1000385	McNamara Mary	46.90
C1000386	Ferme Jean Pelletier & fils inc.	114.16
C1000387	Letourneau Gemma	670.17
C1000388	Monette Andrew	388.06
C1000389	Gendreau Joel	44.50
C1000390	Robinson Michael	19.19
C1000391	Messier Florence	54.93
C1000392	Chabot Christiane Rita	46.90
C1000393	Courchesne Danièle	486.28
C1000394	Guillemin Marie-Hélène	108.00
C1000395	Ministre des Finances	97 825.00
C1000399	Équipement Lagüe Pike-River inc.	199.45
C1000400	Concassage Pelletier inc.	3 927.35

Total des comptes à payer **185 552.28 \$**

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

10-06-111 Il est proposé par **Marielle Cartier**
appuyé par **Ginette Lamoureux Messier**
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 22 736.98 \$ de 37 983.07 \$ et de 185 552.28 \$ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes :

Renaud Foto	564.38 \$
Marion Deuel	18.64 \$
Lise Bourdages	995.75 \$

ADOPTÉ

10-06-112 **FOURNITURES DE BUREAU POUR LE COMITÉ « NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS »**

Il est proposé par **Marielle Cartier**
appuyé par **Ginette Lamoureux Messier**
et résolu

QUE : l'achat d'une chaise de bureau et de quincaillerie pour l'armoire de métal, au montant de 145.33 \$, soit payé à même le poste budgétaire « Fourniture de bureau » de la municipalité plutôt que du budget du programme Nouveaux Horizons pour les Aînés.

ADOPTÉ

10-06-113 **DÉPENSES AUTORISÉES POUR « NOUVEAU HORIZONS POUR LES AÎNÉS »**

Il est proposé par **Daniel Boucher**
appuyé par **Richard Désourdy**
et résolu

QUE : Jacqueline C Chisholm, soit autorisée avec les recommandations du comité des Nouveaux Horizons, à payer les dépenses à l'intérieur du budget des Nouveau Horizons pour les Aînés.

ADOPTÉ

5. DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL

Le sujet est reporté à la séance ordinaire de juillet 2010.

10-06-114

6. NOMINATION DU MAIRE-SUPPLÉANT ET SIGNATAIRE DE CHÈQUES EN L'ABSENCE DU MAIRE POUR LA PÉRIODE DU 8 JUIN AU 6 DÉCEMBRE 2010

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : La conseillère Marielle Cartier soit nommée maire suppléant et signataire de chèques en l'absence du maire pour la période du 8 juin 2010 au 6 décembre 2010.

ADOPTÉ

10-06-115

7. CONGRÈS DE LA FQM (30 SEPTEMBRE, 1 ET 2 OCTOBRE 2010)

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : Réal Pelletier, Daniel Boucher, Serge Courchesne, Richard Désourdy et Ginette Lamoureux Messier soient autorisés à s'inscrire au Congrès 2010 de la FQM au coût de 540.00\$ chacun, plus les taxes, les frais d'hébergement et de déplacement.

ADOPTÉ

8. HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL DURANT LE MOIS DE JUILLET

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

10-06-116

9. PLIEUSE COMMERCIALE

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité fasse l'achat d'une plieuse commerciale modèle MBM 207M, de CDS Produits de Bureau Inc. au montant de 2 399,95 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ

10. INVITATION AU « RENDEZ-VOUS DU PRÉSIDENT » DE LA FQM COMMUNICATIONS

Aucune participation.

11. COMPTE-RENDU DES RENCONTRES DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS LES 6, 14 ET 28 MAI 2010

Des prix seront demandés pour la fourniture de cartes d'affaires pour les élus.

12. RAPPORT DU CHEF POMPIER

- à date 81 appels, incendie et premiers répondants
- demander à la S.Q. de surveiller le stationnement sur le quai (surtout la fin de semaine)
- la caserne aurait besoin d'être arrosée contre les araignées
- prochain comité incendie : mardi le 29 juin à 19h30

10-06-117 13. ENTENTE AVEC LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS POUR LA LOCATION DE 21 TÉLÉAVERTISSEURS ALPHANUMÉRIQUES

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE: la municipalité de Saint-Armand accepte de signer une entente pour la location de 21 téléavertisseurs alphanumériques, pour le service de protection contre l'incendie, pour une durée de 36 mois, tel que présentée par Le Réseau Mobilité Plus.

ADOPTÉ

14. RECRUTEMENT DE CADETS

Vérifier avec l'assureur et avec Carl Préfontaine, préventionniste à la MRC de Brome-Missisquoi.

10-06-118 15. BUDGET ALLOUÉ AUX PREMIERS RÉPONDANTS POUR L'EXPOSITION DE BEDFORD

Considérant la recommandation du Comité intermunicipal d'incendie de Saint-Armand / Pike-River;

En conséquence,

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QU': Un budget de 800 \$ soit alloué aux Premiers Répondants pour leurs dépenses encourues sur le site de l'Exposition de Bedford au mois d'août prochain incluant des chandails les identifiant.

ADOPTÉ

16. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

La pulvérisation d'une partie du chemin Dutch débutera le 8 juin et le pavage dans la 2^{ème} semaine de juin 2010.

10-06-119 17. ANALYSES DE L'ENROBÉ BITUMINEUX (QUALITAS)

CONSIDÉRANT : l'estimation des coûts des services proposés par la compagnie Qualitas pour l'analyse des travaux de réfection sur les chemins Dutch, Solomon et du Sphinx, au montant de 8 465.63 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE : selon l'inspecteur municipal, les analyses nécessaires seront au niveau de la compaction, de la fondation supérieure et des couches de pavage;

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE: des analyses au niveau de la compaction, de la fondation supérieure et des couches de pavage soient faites par la compagnie Qualitas pour un montant d'environ 4 000 \$.

ADOPTÉ

10-06-120

18. DÉTOUR DE LA CIRCULATION VIA LES CHEMINS GUTHRIE ET DES SAPINS

CONSIDÉRANT QUE : le Ministère des Transports a un contrat avec B.Frégeau & Fils pour la réfection du chemin St-Armand entre le chemin Guthrie à Saint-Armand et le chemin des Bouleaux à Frelighsburg ;

CONSIDÉRANT QUE : le ministère demande de faire un chemin de détour via les routes 235, 202 et 237 ;

CONSIDÉRANT QUE : B.Frégeau & Fils propose un chemin de détour plus simple par les chemins Guthrie et des Sapins à Saint-Armand et le chemin des Bouleaux à Frelighsburg ;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte que la circulation soit déviée par les chemins Guthrie et des Sapins durant les travaux de réfection du chemin St-Armand dans le secteur Pigeon Hill ;

QUE : advenant la détérioration de ces chemins due à la circulation des camions affectés aux travaux de réfection mentionnés ci-dessus, B. Frégeau & Fils sera tenu responsable des coûts de la réparation de ces chemins.

ADOPTÉ

10-06-121

19. FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMINS

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE: Patrice Fontaine soit engagé pour effectuer le fauchage du bord des chemins au coût de 63.00\$ de l'heure.

ADOPTÉ

20. INVENTAIRE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION ET LA RÉVISION DU RÈGLEMENT RM 330 DE LA SQ CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Dans le cadre de la révision du règlement RM 330 de la S.Q. concernant la circulation et le stationnement, une annexe énumérant tous les panneaux de signalisation sur le territoire de la municipalité doit être produite.

21. SIGNALISATION DE L'AUTOROUTE 35

Suite à la réception d'un courriel de Monsieur Christian Boisvert concernant la super signalisation sur l'autoroute 35, monsieur le maire Réal Pelletier le rappellera pour lui donner un compte-rendu de sa conversation avec les représentants du Ministère des Transports du Québec.

21h00

Des citoyens du Vermont viennent donner des explications concernant la fermeture des douanes de Morse's Line.

22h00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Nelly Auger : Qu'est-ce qu'on donne comme suite à la présentation des citoyens du Vermont concernant la fermeture des douanes de Morse's Line ?

Josianne Cornillon : Elles ont terminé leur mandat pour la rédaction du Journal le Saint
Paulette Vanier : Armand et veulent remettre deux tableaux de Danielle H. Clément aux citoyens de Saint-Armand. Elles aimeraient qu'ils soient installés dans la salle communautaire.

Jean Trudeau : Concernant l'installation d'une toilette publique, pourrait-on la cacher un peu ? L'information du dossier de la fermeture des douanes de Morse's Line sera-t-elle diffusée sur le site web ?

10-06-122 22. NETTOYAGE DE LA BRANCHE 32 DU RUISSEAU GROAT

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand appuie la demande de travaux d'entretien de la branche 32 du ruisseau Groat, sur les lots 260 et 265 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand Ouest, présentée par Monsieur Réal Dalpé;

QUE : les coûts de ces travaux soient répartis entre les propriétaires situés en tout ou en partie dans le bassin de drainage des cours d'eau;

QUE : la municipalité autorise le paiement à la M.R.C. de Brome-Missisquoi du dépôt de 2 000 \$ remboursable à la fin du projet.

ADOPTÉ

23. PESÉE DE LA PIERRE POUR RECHARGEMENT À LA BALANCE

Le sujet sera discuté à la prochaine session de travail.

10-06-123 24. ABAT-POUSSIÈRE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : l'inspecteur municipal fasse une demande de prix pour la fourniture de calcium en flocons à 3 fournisseurs et choisisse le plus bas.

ADOPTÉ

10-06-124 25. OFFRE DE SERVICE POUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENT POUR LE PROJET DE STABILISATION DES BERGES DE LA BAIE MISSISQUOI

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité accepte l'offre de service du Groupe Synergis pour la recherche de financement dans le cadre du projet de stabilisation des berges du lac Champlain, au coût de 1 080 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ

10-06-125 26. RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ À L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA BAIE MISSISQUOI

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE: la municipalité renouvelle son adhésion annuelle comme membre de l'Organisme du Bassin Versant de la Baie Missisquoi et nomme Marielle Cartier pour remplacer le maire en cas d'absence.

ADOPTÉ

10-06-126

27. LE FONDS ÉCOMUNICIPALITÉ IGA

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QU': une demande soit faite si la subvention totalise 70 % et plus des coûts des équipements suggérés.

ADOPTÉ

28. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Le rapport est déposé.

29. DÉROGATIONS MINEURES

10-06-127

DIETER STEICHE

CONSIDÉRANT : la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Dieter Steiche pour la construction d'un garage dans la marge avant de la propriété située au 8, avenue Stanley;

CONSIDÉRANT QUE : le bâtiment principal est loin du chemin;

CONSIDÉRANT QU': il n'y aura pas d'impact visuel;

CONSIDÉRANT : la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme faite lors d'une réunion tenue le 17 mai 2010 à l'effet que ladite demande devrait être accordée telle que présentée;

Il est proposé par Marielle Cariter
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE: la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Dieter Steiche, pour la construction d'un garage dans la marge avant de la propriété située au 8, avenue Stanley, soit acceptée.

ADOPTÉ

10-06-128

LINDA TÉTREULT

CONSIDÉRANT : la demande de dérogation mineure présentée par Madame Linda Tétreault pour la construction d'un garage, dont la superficie excède celle permise, sur la propriété située au 186, chemin Solomon;

CONSIDÉRANT QUE : le bâtiment accessoire existant n'est qu'un abri pour la fournaise extérieure et l'entreposage du bois de chauffage;

CONSIDÉRANT : la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme faite lors d'une réunion tenue le 10 mai 2010 à l'effet que ladite demande devrait être accordée telle que présentée;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cariter
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la demande de dérogation mineure soumise par Madame Linda Tétreault, pour la construction d'un garage d'une superficie d'environ 90 mètres carrés sur la propriété située au 186, chemin Solomon, soit acceptée.

ADOPTÉ

10-06-129

CLERMONT GUAY

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Clermont Guay pour la vente d'une partie de sa propriété ayant une façade de 65 pieds au lieu de 75 pieds;

CONSIDÉRANT QU' une façade de 65 pieds hypothéquerait la sortie du garage de la bâtisse existante à droite du nouveau lot;

CONSIDÉRANT QU : une façade de 15 mètres serait plus acceptable;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme faite lors d'une réunion tenue le 10 mai 2010 à l'effet que ladite demande devrait être accordée avec une façade de 15 mètres;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cariter
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Clermont Gauy, pour la vente d'une partie de son terrain, lot P-2, 338, avenue Champlain, ayant une façade de 15 mètres, soit acceptée.

ADOPTÉ

10-06-130

RICHARD ROSETTI

CONSIDÉRANT: la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Richard Rosetti pour la construction d'une maison au 189, rue Philips à 4,5 mètres au lieu de 7,5 mètres tel que requis dans le règlement de zonage du secteur Philipsubrg ;

CONSIDÉRANT : la discussion du Comité Consultatif d'Urbanisme concernant la disposition des maisons existantes sur la rue Philips ;

CONSIDÉRANT : la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme faite lors d'une réunion tenue le 17 mai 2010 à l'effet que ladite demande devrait être accordée telle que présentée ;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la demande de dérogation mineure soumise par Monsieur Richard Rosetti, pour la propriété du 189, rue Philips, soit acceptée.

ADOPTÉ

10-06-131

DANIEL BOULET

CONSIDÉRANT : la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Daniel Boulet pour la construction d'un garage dans la marge avant de la propriété située au 178, chemin Pelletier Sud;

CONSIDÉRANT QUE : le bâtiment principal est loin du chemin;

CONSIDÉRANT QU': il n'y aura pas d'impact visuel;

CONSIDÉRANT QUE : la recommandation du Comité Conseil d'urbanisme faite lors d'une réunion tenue le 17 mai 2010 à l'effet que ladite demande devrait être accordée telle que présentée;

Il est proposé par Marielle Cariter
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE: la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Daniel Boulet, pour la construction d'un garage dans la marge avant de la propriété située au 178, chemin Pelletier Sud, soit acceptée.

ADOPTÉ

30. RECONNAISSANCE DES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS - DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE (ARTICLE 59)

L'information est transmise aux membres du Conseil. Le sujet sera discuté de nouveau lors d'une séance ultérieure.

Monsieur Richard Désourdy quitte à 22h30.

10-06-132 31. AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Marielle Cartier, à l'effet qu'elle ou un autre membre de ce Conseil proposera l'adoption d'un règlement devant porter le numéro 94-10, RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES A DES TRAVAUX MUNICIPAUX.

43. DIVERS

STOP CHEMN DES CARRIÈRES

La conseillère Ginette Lamoureux Messier suggère que Omya Canada installe un « STOP » à la sortie du leur entrée de cour aussi.

32. LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE

Madame Ginette Lamoureux Messier fait part de son compte-rendu.

10-06-133 33. DÉPLIANTS ET PRISE DE PHOTOS DANS SAINT-ARMAND

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité mandate la conseillère Ginette Lamoureux Messier pour faire préparer un dépliant touristique cartonné résumant sommairement les attraits de la municipalité.

ADOPTÉ

34. APPUI À LA TOURNÉE DES CARREFOURS

La municipalité a un autre projet en considération.

35. TRÉSORS CACHÉS

Suggestion : le pont couvert. Une demande sera faite à Marion Deuel pour s'en occuper.

36. RAPPORT DE LA MRC

Aucun rapport.

10-06-134 37. DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la municipalité autorise l'évènement cycliste féminin « L'Échappée Belle » à traverser Saint-Armand, dimanche le 19 septembre 2010.

ADOPTÉ

38. CADEAU DE MESDAMES JOSIANE CORNILLON ET PAULETTE VANIER POUR LA POPULATION DE SAINT-ARMAND

Voir période de questions.

10-06-135 40. UTILISATION DU TERRAIN DE BALLE POUR UN « APRÈS BAL »

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la municipalité accepte que le terrain de balle soit utilisé pour un « Après bal »
aux conditions suivantes :

- la municipalité soit assurée en cas de feu;
- 2 à 4 personnes agiront à titre de gardiens de sécurité;
- un dépôt de 500 \$ sera exigé en guise de responsabilité de tout bris.

ADOPTÉ

41. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LA COOP DE SANTÉ DE BEDFORD

La conseillère Ginette Lamoureux Messier fait un compte-rendu de la rencontre avec la Coop de Santé de Bedford.

Serge Courchesne quitte à 23h15.

42. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA RÉFECTION DES PORTES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

43. DIVERS

CCLACC

Aucune résolution.

COURS CARDIO-MUSCULATION

Les cours seraient donnés à partir de septembre et auraient lieu les mercredi soirs (à confirmer).

NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

Le comité projette une ouverture officielle des activités. Une vérification de la carte touristique à l'extérieur de l'ancienne gare.

Marielle Cartier quitte à 23h35.

10-06-136 39. FERMETURE DES DOUANES DE MORSE'S LINE

CONSIDÉRANT QUE : la fermeture du poste frontalier américain de Franklin entrainerait inévitablement la fermeture du poste frontalier canadien de Morse's Line ;

CONSIDÉRANT QUE : cette fermeture aurait un impact majeur sur la sécurité de la communauté de Saint-Armand, (entente incendie entre le Franklin County Association et la Municipalité de Saint-Armand) ;

CONSIDÉRANT QU' : cette fermeture serait néfaste pour les activités touristiques (cyclistes, motocyclistes et automobilistes) générant des retombées économiques importantes pour notre communauté ;

CONSIDÉRANT QU' : advenant la fermeture temporaire du poste frontalier Saint-Armand / Philipsburg sur la Route 133, vers la Route 89 aux Etats-Unis, un détour de 1 heure serait requis ;

CONSIDÉRANT QUE : pour nous, les citoyens de Saint-Armand, le poste frontalier de Morse's Line fait partie de notre histoire et notre mode de vie ;

CONSIDÉRANT QUE : la fermeture du poste frontalier de Morse's Line aurait un impact majeur sur l'économie locale à court, moyen et long terme

En conséquence,

**Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu**

QUE : la Municipalité de Saint-Armand favorise le maintien des services des postes frontaliers Morse's Line / Franklin et encourage nos élus canadiens à des pourparlers avec nos voisins américains afin de maintenir le service frontalier, celui-ci s'avérant bénéfique à toute la population, qu'elle soit canadienne ou américaine ;

QUE : la présente résolution soit acheminée à Monsieur Pierre Paradis, député provincial, à Monsieur Christian Ouellet, député fédéral, et aux municipalités de la MRC de Brome-Missisquoi leur demandant leur appui.

ADOPTÉ

10-06-137

44. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Daniel Boucher
et unanimement résolu**

QUE : la séance soit levée à 23H45.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier